

MAIRIE DE PARIS



**PARIS**  
jeunes

*aventures* 2011

16 à 30 ans

**dossier de candidature**

De 500 à 5000€ pour réaliser votre projet d'expédition en France ou à l'étranger



Crédit photo : Anne Thomes@dicom

# ÉDITO

## Bruno Julliard

Adjoint au Maire de Paris chargé de la jeunesse

« **A**vec ses quatre dromadaires, Don Pedro d'Alfaroubeira courut le monde et l'admira. Il fit ce que je voudrais faire si j'avais quatre dromadaires. » Guillaume Apollinaire.

Une irrésistible envie de parcourir le monde? Paris Jeunes Aventures est le dispositif de la Ville de Paris qui apporte aux jeunes le soutien indispensable à la réalisation de leurs rêves d'aventure. Nous attendons avec impatience tous vos projets, qu'il s'agisse d'un défi sportif, d'une expédition scientifique, d'une action culturelle ou interculturelle, d'une initiative en matière de co-développement, etc. Les lauréats

recevront une aide financière de la Ville de Paris mais pourront aussi compter sur les conseils experts de notre partenaire, l'association Aventure du Bout du Monde.

Je suis très honoré que Grégoire Deniau ait accepté de parrainer Paris Jeunes Aventures cette année. Reporter, ancien directeur de la rédaction de France 24 et fondateur de l'agence de production de documentaires Keep Shooting, il a une grande expérience de l'international, des enjeux et des crises du monde actuel, des diversités ethniques et culturelles. Il est comme vous mû par le désir de la découverte et de l'aventure aux quatre coins de la planète.

Grégoire Deniau a reçu le prestigieux prix Albert Londres en 2005 pour la réalisation du documentaire Traversée clandestine, qui décrivait le périple de migrants marocains vers les côtes européennes à bord d'embarcations de fortune.

Un si brillant parcours doit vous inspirer dans la constitution de votre projet puis plus tard dans sa réalisation. Alors soyez courageux, enthousiastes, impliqués, persévérants et participez nombreux à Paris Jeunes Aventures !



“ tout se passe dans la tête,  
l'envie, le désir d'aller  
à la découverte, à la rencontre  
de l'autre ... ”

## Grégoire Deniau

Grand reporter, ancien directeur  
de la rédaction de France 24,  
fondateur de l'agence « Keep Shooting »

### Parrain 2011

Il y a quelques semaines, le jour de mes 49 ans, le téléphone sonne et ma chère petite maman me demande vu mon grand âge de me calmer, de penser à ma famille. La semaine suivante je repartais en Afghanistan !

Peu importe le corps, tout se passe dans la tête, l'envie, le désir d'aller à la découverte, à la rencontre de l'autre : l'Aventure en somme. Depuis bientôt 30 ans je crois que j'ai couvert comme journaliste tous les conflits

ou presque (il y en a malheureusement tellement) à travers le Monde. J'ai vu des atrocités, des morts, j'ai souffert dans ma chair mais j'ai surtout eu la chance de vivre avec des enfants, des femmes, des hommes exceptionnels. Au fin fond du Laos, des Hmongs iso-

lés et persécutés depuis plus de 35 ans m'ont appris à cuisiner des racines, leur seule nourriture. En Irak, à Nadjaf, sous les bombardements américains, un homme est sorti d'une cave, abandonnant sa femme et ses enfants pour me sauver.

Mais les aventures ne sont pas que guerrières, l'aventure est partout et accepter d'être le parrain de cette édition de Paris Jeunes Aventures en est une. Chaque jour, chaque situation nous permet d'apprendre, de comprendre. On ne fait pas le voyage, c'est le voyage qui nous fait.

# Pièces à joindre au dossier

## (en une seule fois)

- Justificatifs de l'âge de chacun des membres de l'équipe (pièce d'identité, carte d'étudiant, etc.)
- Attestation pour chaque candidat mineur datée et signée par le détenteur de l'autorité parentale, lui permettant de participer au projet
- Justificatifs de domicile (ou déclaration sur l'honneur de résidence à Paris), de lieu de travail, d'étude ou de formation de chacun des membres de l'équipe
- Règlement du dispositif Paris Jeunes Aventures signé par le responsable du projet et l'ensemble des membres de l'équipe (joint au dossier de candidature)
- Fiche « L'engagement d'un voyage responsable » signée par le responsable du projet et l'ensemble des membres de l'équipe (joint au dossier de candidature)
- Relevé d'identité bancaire du responsable du projet (libellé à l'adresse mentionnée dans le dossier), si vous demandez que l'aide soit versée par virement bancaire
- Tout document utile à l'appréciation du projet et complétant si besoin le dossier de candidature (photos, dossiers, carnets, lettres de soutien, etc.)

**ATTENTION ! Tout dossier incomplet ne pourra pas être présenté au jury.**

Les dossiers doivent être envoyés ou déposés IMPERATIVEMENT  
(le cachet de la poste faisant foi) **le 1<sup>er</sup> février au plus tard** à :

L'Association Aventure du Bout du Monde

11, rue de Coulmiers - 75014 PARIS  
tél : 01 45 45 29 29 - fax : 01 45 45 20 30  
[www.abm.fr](http://www.abm.fr)  
[adhabm@free.fr](mailto:adhabm@free.fr)

---

## Autorisation parentale pour les candidats mineurs

Je soussigné.....  
certifie avoir pris connaissance du projet que Mademoiselle / Monsieur : .....  
se propose de réaliser dans le cadre de l'opération Paris Jeunes Aventures.  
Je l'autorise à participer à ce projet et je m'engage à lui laisser une entière autonomie de gestion  
de l'aide financière accordée par la Mairie de Paris.

Fait à ..... le.....

**Signature** du père ou de la mère ou de la personne investie de l'autorité parentale  
faire précéder de la mention manuscrite "lu et approuvé"

# La Mairie de Paris **aide** et **accompagne** les jeunes Parisiens dans la réalisation de leurs projets **d'aventures**.

Elle attribue des aides financières, de 500 à 5000 €, destinées à encourager et à favoriser la réalisation de projets d'expédition, en France ou à l'étranger, conçus par les jeunes âgés de **16 à 30 ans**, avec ou sans l'aide d'un tiers. Ces expéditions doivent avoir un objectif scientifique, environnemental, sportif ou ayant trait au co-développement ou aux cultures du monde.

## Présentation de l'équipe

**Nom et prénom du responsable** (dans le cas d'un projet collectif il est désigné comme responsable du projet par les membres de l'équipe)

\_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_

Tél. domicile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Profession ou études \_\_\_\_\_

Lieu de travail ou d'études \_\_\_\_\_

projet collectif     projet individuel

Site Internet \_\_\_\_\_

Nombre total de participant(es) au projet \_\_\_\_\_

dont 16-17 ans \_\_\_\_\_ dont 18-30 ans \_\_\_\_\_ dont 31 ans et plus \_\_\_\_\_

Comment avez-vous connu le dispositif Paris Jeunes Aventures ?

affichage     internet (préciser le site visité) \_\_\_\_\_

flyer, carte com'     bouche à oreille     presse     précédente participation

Antenne Jeunes     Kiosque jeunes     Centre d'animation

autre (précisez) \_\_\_\_\_

# Membres de l'équipe

(une case par membre)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_ Tél.domicile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Profession ou études \_\_\_\_\_

Lieu de travail ou d'études \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_ Tél.domicile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Profession ou études \_\_\_\_\_

Lieu de travail ou d'études \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_ Tél.domicile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Profession ou études \_\_\_\_\_

Lieu de travail ou d'études \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_ Tél.domicile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Profession ou études \_\_\_\_\_

Lieu de travail ou d'études \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. portable \_\_\_\_\_ Tél.domicile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Profession ou études \_\_\_\_\_

Lieu de travail ou d'études \_\_\_\_\_

Cette fiche peut être photocopiée en fonction du nombre de membres de l'équipe.

# Présentation de votre projet

Titre de votre projet : \_\_\_\_\_

Quel est le thème principal de votre projet ? (cochez une seule case)

- co-développement       sciences / environnement       sport       cultures du monde

Quelle(s) est (sont) la (les) destination(s) de votre voyage ?

Continent(s) \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Ville(s) \_\_\_\_\_

Quelle en est la durée ? du..... au.....

1 – Décrivez votre projet de voyage (les motivations, les objectifs, le déroulement, ...)

---

---

---

---

---

2 – Indiquez l'itinéraire que vous allez emprunter

---

---

---

---

3 – Quels moyens de transport allez vous utiliser ?

---

---

---

---

4 – Quel(s) type(s) d'hébergement envisagez vous ?

---

---

---

5 – Quelles sont les formalités nécessaires à la réalisation de votre voyage ?

Passeport/Visas \_\_\_\_\_

Autorisations \_\_\_\_\_

Contrat d'assurance-assistance \_\_\_\_\_

Vaccins \_\_\_\_\_

Autres précautions sanitaires (médicaments) \_\_\_\_\_

Autres \_\_\_\_\_

---

---

# Présentation de votre projet

## (suite)

6 – De quel équipement particulier avez-vous besoin (matériels, vêtements, trousse de secours ...) ?

---

---

---

---

7 – Etes-vous déjà en relation avec des personnes installées dans les pays où vous séjournerez (si oui, précisez leur fonction) ?

---

---

---

---

8 – Comment avez-vous préparé votre voyage ?

- consultation de guides       cours de langue       rencontres
- association ABM (précisez le nombre de rendez vous) :.....
- autres (précisez) .....

9 – A votre retour, comment envisagez-vous de faire connaître votre expédition (exposé, conte, diaporama, photo, etc.) dans les structures municipales parisiennes (antennes jeunes, centre de loisirs, centres d'animation, clubs du centre d'action sociale, etc.) ?

---

---

---

---

10 – Dans cette perspective, avez-vous déjà pris des contacts ? Si oui, avec qui ?

---

---

---

---

11 – Remarques complémentaires :

---

---

---

---

12 – Libération.fr :

Je souhaite me porter volontaire pour être sélectionné afin de faire figurer les retours de mon aventure dans les pages "voyages" de libération.fr

- oui       non

# Budget prévisionnel Paris Jeunes Aventures

Attention ! Paris Jeunes Aventures rappelle qu'un budget équilibré présente un total des ressources égal au total des dépenses.

## DEPENSES

- Frais de transport (billets d'avion, de train, bus, bateau ...) :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Frais d'hébergement :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Frais de nourriture :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Assurances, Visas, formalités :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Vaccins, pharmacie :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Dépenses d'équipement (duvet, tente, sac à dos, vêtements, location de matériel, .....):  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Documentation, cartes, guides, droits d'entrées :  
\_\_\_\_ €
- Frais postaux et de téléphone :  
\_\_\_\_ €
- Divers  
(développement des photos, diapos, communication ...) :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €

**Total des dépenses** \_\_\_\_\_ €

## RESSOURCES

- Apport personnel :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Aides et parrainages publics ou privés :  
(préciser lesquels et leurs montants)  
> obtenus  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
> demandés  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Subventions ou autres aides publiques  
(commune, département, région, état)  
> obtenues  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
> demandées  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Aide Paris Jeunes Aventures demandée  
(maximum 75 % du coût total des dépenses)  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €
- Autres ressources :  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_ €

**Total des ressources** \_\_\_\_\_ €

# Règlement du dispositif Paris Jeunes Aventures

## ARTICLE 1 - Paris Jeunes Aventures

Les aides financières Paris Jeunes Aventures s'adressent aux jeunes âgés de 16 à 30 ans, qui ont un projet d'expédition, en France ou à l'étranger.

Les projets doivent avoir un objectif sportif, scientifique, environnemental ou ayant trait au co-développement ou aux cultures du monde. Ils peuvent être individuels ou collectifs et se dérouler sur tous les continents. L'expédition doit débuter dans les douze mois à dater du dépôt du dossier de candidature et sa réalisation doit être achevée dans les 2 ans à compter de la date du départ.

Les aides financières sont modulables de 500 à 5 000 euros et ne peuvent dépasser 75 % du budget prévisionnel du projet.

Les lauréats Paris Jeunes Aventures sont désignés par un jury qui fixe également le montant de l'aide attribuée.

## ARTICLE 2 - Conditions d'admission

- Les candidats doivent être âgés de 16 à 30 ans au plus, au 31 décembre de l'année en cours.
- La candidature de mineurs, non émancipés, est admise sous réserve de l'accord de leurs parents ou de leur tuteur légal.
- Ils doivent habiter, travailler ou être scolarisés à Paris ou dans une université parisienne (ex : Paris VIII, Paris X...).
- Dans le cas de projets collectifs, la moitié des participants au minimum doit respecter la double condition d'âge et de lien avec Paris.
- Les candidats au dispositif Paris Jeunes Aventures doivent fournir le dossier de candidature dûment complété accompagné des pièces justificatives demandées et de tout document utile à l'appréciation du projet.
- Ils doivent prendre connaissance, signer et respecter la fiche « L'engagement d'un voyage responsable » fournie dans le dossier de candidature.
- Afin d'offrir une restitution aux Parisiens et dans une logique d'échange, les candidats doivent prévoir au minimum une animation publique en rapport avec leur projet d'expédition dans des structures municipales. Cette animation peut revêtir diverses formes (photographie, dessin, conte, diaporama...). Des propositions devront figurer dans le dossier de candidature.

### Sont irrecevables les projets :

- déjà financés par la Mairie de Paris ;
- consistant à financer un voyage à finalité essentiellement touristique ;
- participant à des expéditions déjà organisées par ailleurs (raid, compétition sportive, rallye, projet scolaire, stage, mission pilotée par une organisation non gouvernementale, etc.) ;
- s'inscrivant dans le cadre d'un stage ou d'une formation diplômante.

## ARTICLE 3 - Assistance à l'élaboration des projets

La Ville de Paris propose à l'ensemble des candidats la possibilité d'être accompagnés dans l'élaboration de leur projet.

A cet effet, l'association Aventure du Bout du Monde est mandatée par la Mairie de Paris pour renseigner, recevoir et conseiller les candidats potentiels.

## ARTICLE 4 - Retrait des dossiers

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus :

- Par téléchargement sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou sur [www.jeunes.paris.fr](http://www.jeunes.paris.fr)
- Par retrait :
  - dans les Kiosques Jeunes :
    - Kiosque Jeunes Le Marais  
14, rue François Miron - 75004 Paris
    - Kiosque Jeunes Champ de Mars  
Hall du CIDJ - 101, quai Branly - 75015 Paris
    - Kiosque Jeunes Goutte d'Or  
Hall du Centre musical Fleury Goutte d'Or - Barbara - 1, rue Fleury - 75018 Paris
  - dans les lieux suivants :
    - Antenne jeunes
    - Centre d'animation
    - Espace jeunes
    - Maison des initiatives étudiantes
    - Association Aventure du Bout du Monde.

Adresses consultables sur [www.jeunes.paris.fr](http://www.jeunes.paris.fr)

## ARTICLE 5 - Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont à adresser le **1<sup>er</sup> février, au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi, à :

**PARIS JEUNES AVENTURES**  
**Association Aventure du Bout du Monde**  
**11, rue de Coulmiers - 75014 PARIS**

Si le projet est présélectionné, le responsable de projet sera averti par courrier ou courriel de la date des auditions du jury.

## ARTICLE 6 - Attribution des aides Paris Jeunes Aventures

Le jury Paris Jeunes Aventures est constitué de personnes qualifiées dans les domaines concernés par l'opération (sciences et environnement, sport, co-développement et cultures du monde), de représentants de la Ville de Paris et de l'association prestataire « Aventure du Bout du Monde », d'anciens lauréats du dispositif.

Il se réunit au mois de juin, sous forme de commissions thématiques, et auditionne les candidats des projets présélectionnés, ou leurs représentants.

Le jury statue notamment sur la base des critères suivants :

- la qualité et l'originalité des projets ;

- la motivation des candidats ;
- leur investissement personnel dans la recherche des financements nécessaires à la réalisation du projet ;
- le contenu de la restitution prévue pour les Parisiens.

Tous les candidats au dispositif Paris Jeunes Aventures seront avertis par écrit (par courriel ou par courrier) des décisions du jury.

#### ARTICLE 7 - Désignation des projets "coup de cœur"

Le jury désignera pour chaque catégorie des projets « coup de cœur ». A l'issue du jury final, les quatre projets « coup de cœur » seront particulièrement mis en valeur par la Mairie de Paris qui apportera une aide à la communication et à la promotion du projet en fonction de ses moyens internes. Les projets « coups de cœur » seront rendus publics lors de la « Nuit Paris Jeunes » organisée au début de l'été.

#### ARTICLE 8 - Engagements des lauréats

Dans un délai de trois mois après leur retour de voyage, les lauréats doivent rencontrer le chargé du suivi de leur projet au sein de l'association « Aventure du Bout du Monde », afin de lui remettre un compte-rendu d'expédition justifiant notamment de l'emploi des fonds attribués par la Mairie de Paris.

Les lauréats seront tenus de rembourser les sommes non utilisées pour la réalisation du projet. Il appartient au responsable du projet d'apporter la preuve de l'utilisation des sommes versées par la Mairie de Paris.

Les lauréats s'engagent également à réaliser une animation pour les Parisiens, dans les structures municipales, dans l'année suivant leur retour. Ils pourront également être invités par la Mairie de Paris à présenter leur projet lors d'une des manifestations destinées à la promotion de ce dispositif.

Les lauréats s'engagent à faire mention pendant 2 ans du soutien de la Mairie de Paris, sur tous les supports de communication de leur projet (site internet, blog, affiches, flyers, etc.).

Toute modification dans le projet primé ou la composition de l'équipe devra être notifiée pour accord à la Mairie de Paris et à l'association prestataire. La Mairie de Paris pourra demander le remboursement des sommes versées si la

modification s'avère substantielle et de nature à compromettre la bonne réalisation du projet.

#### ARTICLE 9 - Assurances

Les lauréats s'engagent à souscrire les contrats d'assistance et d'assurance nécessaires pour couvrir les risques inhérents à la réalisation de leur expédition. Par ailleurs, ils dégagent la responsabilité de la Mairie de Paris et de l'association prestataire de tout fait résultant de la réalisation de leur expédition.

#### ARTICLE 10 - Versement de l'aide Paris Jeunes Aventures

L'aide financière est versée en deux fois aux lauréats par la Mairie de Paris.

Les deux premiers tiers du montant de l'aide sont versés après les délibérations du jury sur présentation de justificatifs comptables (billets d'avion, billets de train, facture de matériel, etc.) et le solde au retour, après avis de l'association Aventure du Bout du Monde sur le compte rendu de l'expédition.

En cas de projet individuel, l'aide financière est versée au lauréat. Si le lauréat est mineur non émancipé les détenteurs de l'autorité parentale seront désignés comme responsables financiers

En cas de projet collectif, l'aide financière est versée au responsable désigné par l'équipe, ou au détenteur de l'autorité parentale si le responsable de projet est mineur et non émancipé.

L'aide financière accordée par le jury est créditée sur le compte bancaire personnel du responsable de projet.

Le cas échéant, un chèque libellé au nom du responsable de projet peut être retiré, sur présentation d'une pièce d'identité à :

**La caisse intérieure de la Direction des Finances  
de la Mairie de Paris,**  
17, boulevard Morland Bureau 6165 - 6<sup>e</sup> étage  
75004 Paris  
Métro : Sully Morland.  
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi (9h – 16h).

## A compléter

Je soussigné(e) : .....

déclare avoir pris connaissance du règlement de l'opération Paris Jeunes Aventures et certifie exacts les renseignements fournis dans le présent dossier.

Par ailleurs, je déclare être le responsable du projet :

Je donne l'autorisation à la Mairie de Paris de communiquer mes coordonnées à ses partenaires

oui  non

Pour le versement de l'aide, je souhaite (cocher la case correspondante) :

Recevoir un virement sur mon compte bancaire (fournir un R.I.B.)

Retirer un chèque libellé à mon nom à la Direction des Finances de la Mairie de Paris.

Date :

Signature du responsable\* :

Contre-signature de tous les membres de l'équipe\* :

\* (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

# L'engagement d'un **voyage responsable**

- Traiter les populations locales, leurs traditions, cultures et religions avec respect ;
- Demander toujours l'autorisation avant de prendre des photos ou des films ;
- Faire la distinction entre l'offrande et la rétribution ;
- Marchander à bon escient : le marchandage peut être considéré comme un acte traditionnel et culturel, s'y soustraire comme en abuser peuvent déstabiliser l'économie locale ;
- Renoncer à acheter des objets issus du commerce d'espèces menacées ou du patrimoine culturel et traditionnel des populations visitées ;
- Ne pas laisser ses déchets derrière soi, rapporter les ordures les plus polluantes comme les piles, sacs plastiques, batteries et autres ;
- Privilégier les transports en commun ;
- Utiliser les pistes et chemins déjà tracés afin de préserver sites et écosystèmes ;
- Ne pas déranger la faune dans sa vie quotidienne ;
- Utiliser l'eau potable avec parcimonie, privilégier les détergents biodégradables et cuisiner le plus possible au gaz.

**Ces préconisations sont extraites du Code de conduite du voyageur.**

**Plus d'infos sur le site de l'association Aventure du Bout du Monde :  
[www.abm.fr](http://www.abm.fr)**

Signature du responsable\* :

Contre-signature de tous les membres de l'équipe\* :

\* (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

Découvrez  
tous les dispositifs PARIS JEUNES  
sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) ou sur [www.jeunes.paris.fr](http://www.jeunes.paris.fr)

marieclaire-graiffles @ creative-syndicate

en partenariat avec



**TOUTE L'INFO**  
**au 3975\* et**  
**sur PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur